



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération portant sur

### LA RÉVISION DE L'ANNEXE 12 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CCINCA « GUIDE INTERNE DES MARCHES PUBLIC »

Séance de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2021

## PRÉSENTS

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, NICOLETTI Pascal - 1<sup>er</sup> Vice-Président, CHAIX Bernard - Vice-Président, LACHKAR Laurent - Vice-Président, SFECCI Daniel - Vice-Président, CHEVILLON Michel - Vice-Président, BRUT Karine - Trésorier, GRECH Stéphane - Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne - Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, BOVIS Jessica, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GINO Bertrand, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, MANE Jean, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Élus.**

*33 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.*

Messieurs, CASALS Jean, EBEL Jean-Marie, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, DAUFES Eric, HOELLARD Michèle, MARTINON Martine, ROSSI Jean-Pierre, SCARFONE Raymond, **Conseillers Techniques.**

Madame et Monsieur, MALLEZ Marie-Laure, GUTTADORO Jean-François, MAURER Yves, **Commissaires aux Comptes**

## EN VISIOCONFERENCE

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région - Tutelle des réseaux consulaires au sein de la **DREETS**

Monsieur Christian KLEBERT - Chargé de mission Economie Emploi - représentant **la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Monsieur Yvan ODDO - Chargé de mission au service des Affaires économiques - représentant Monsieur Claude BRECHARD - Directeur Départemental **des Finances Publiques des Alpes-Maritimes.**

Madame et Monsieur, CASTELLANI Maryse, FOURQUIN Frédéric, **Membres Élus.**



Madame et Messieurs, BONNIN Olivier, FERRALIS Gérard, GODIER Stéphanie, LEPAGE Henri-Philippe, MASSÉ Paul, MATHEZ Pierre, ROUGET Sylvain, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, AJOURY Noël, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, BOISSE Jean-Christophe, DELAUNAY Bernard, GOLDNADEL Franck, LAPIERRE Nathalie, MARIN Matthieu, MESSIKA Cyril, PILIERE Jean-Yves, **Conseillers Techniques.**

## EXCUSÉS

---

Monsieur PAUL Fabien - Secrétaire, **Membre du Bureau**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, GENETELLI Patrick, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, LONDEIX Laurent, MOULARD Patrick, RENAUDI Philippe, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Élus.**

Monsieur MATOUT Jean-Louis, **Membres Associés.**

Messieurs, BORGHESE Benoît, FLAMAND Pascal, LELAURAIN Dominique, LEULIER Frédéric, LEVI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Monsieur, GUTTADORO Jean-François, **Commissaire aux Comptes**

## ABSENTS

---

Mesdames et Messieurs, CHALEIL Laurence, KLEYNHOFF Bernard, MESSINA Cédric, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, TEBOUL Thierry, **Membres Élus.**

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, AUBERTIN Eric, BIANCHERI André, CLARET Christophe, DEGIOVANNI Eddie, LAVANDET Frédéric, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MOLINES Gérard, NASSIF Anis, TOURNAIRE Luc, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, ALLARD Frédéric, BAUDOIN Pascal, BONA Alexandre, CAPELLI Jean-Michel, COLOMBAN René, DELHOMME Christian, FOUQUET Denis, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, LLORCA Alain, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, MEINARDI Alain, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PLUMION Nicolas, Puy Michel, RASPOR Marc, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



## **CONTEXTE :**

Par délibération de l'Assemblée Générale en date du 5 juillet 2021, le Président de la CCINCA a été habilité à signer la Charte d'engagement des organismes publics en faveur des TPE et PME, laquelle liste 22 propositions visant à simplifier l'accès des TPE/PME aux marchés publics locaux.

Par la signature de cette Charte, la CCI NCA entend appliquer les recommandations qu'elle prône elle-même auprès des acteurs de son écosystème.

C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de modifier concomitamment le Guide interne des marchés publics annexé au Règlement intérieur de la CCINCA (annexe 12) aux fins d'y intégrer une obligation de moyen, pour la CCINCA, visant à mettre en œuvre les 22 propositions du Small Business Act 06 lors de ses procédures de passation (de la définition du besoin jusqu'à l'attribution des marchés).

## **CONSIDERANT :**

- Que la Charte Small Business Act 06 et les 22 propositions qui en découlent visent à faciliter l'accès des TPE et PME à la commande publique du territoire ;
- Que la CCINA a pour ambition d'accroître la part des TPE-PME dans ses marchés publics, en activant notamment les leviers de la simplification de l'accès à la commande publique, de la réduction des délais de paiement, de l'information et de l'allotissement renforcé des marchés ;
- Que le Bureau, lors de sa séance du 14 juin 2021, a émis un avis favorable pour la modification de l'Annexe 12 du Règlement intérieur (Guide interne des marchés publics), afin d'y intégrer une obligation de moyen, pour la CCINCA, visant à mettre en œuvre les 22 propositions du Small Business Act 06 lors de ses procédures de passation (de la définition du besoin jusqu'à l'attribution des marchés) ;
- Que l'Assemblée Générale, lors de sa séance du 5 juillet 2021, a autorisé le Président de la CCINCA à signer la Charte d'engagement des organismes publics en faveur des TPE et PME impliquant un engagement pour la CCINCA de soutenir les 22 propositions du Small Business Act 06 dans la mise en œuvre de ses procédures d'Achats/Marchés.

## **DECIDE:**

Dans ce contexte, les membres élus de l'Assemblée Générale décident à l'unanimité de :

- D'approuver les modifications proposées de l'Annexe 12 du Règlement intérieur de la CCINCA (Guide interne des marchés publics), afin d'y intégrer une obligation de moyen pour la CCINCA visant à mettre en œuvre les 22 propositions du Small Business Act 06 lors de ses procédures de passation (de la définition du besoin jusqu'à l'attribution).



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

**Nombre d'inscrits : 57**  
**Votants : 33 (quorum : 29, atteint),**  
**Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 33**

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

Nice, le 5 juillet 2021

Le Président,

Jean-Pierre SAVARINO

**P.J.** : annexe 12 au règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur : le guide interne des marchés public »